

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre étude d'une éventuelle opération de reprise (l'« Opération ») impliquant la société LAMBERT & COLSON (« La Société ») vous, ainsi que vos mandataires sociaux, dirigeants, salariés, agents et conseils (notamment économiques, financiers, juridiques et fiscaux) (les "Personnes Autorisées") recevront certaines informations, documents et données relatives à la société LAMBERT & COLSON et ses activités.

Vous acceptez de traiter les informations, documents et données qui vous seront communiqués de façon strictement confidentielle, conformément aux stipulations de la présente lettre (l'« Accord de Confidentialité »).

1 - INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Pour les besoins du présent Accord de Confidentialité, sont considérées comme informations confidentielles (les "Informations Confidentielles") :

(a) toutes les informations, documents et/ou données, quels qu'en soient la nature et le support (incluant notamment, mais non limitativement, toute information technique, commerciale, financière, comptable, légale ou administrative) ayant trait, directement ou indirectement, à La Société et/ou leurs activités, et/ou à l'Opération ou à toute opération connexe à celle-ci et que vous aurez obtenues soit par écrit, soit oralement, de

(i) Le Mandataire Judiciaire de La Société

(ii) La Société ou l'un de ses salariés, mandataires sociaux, actionnaires, agents et conseils respectifs

(b) toutes les informations, documents et/ou données communiqués, à tout moment, le cas échéant par le biais d'un système de "data room" (quel qu'en soit la forme) relatifs à La Société

(c) toutes analyses, compilations, études ou tous autres documents que vous ou vos Personnes Autorisées préparerez ou ferez préparer, quels qu'en soient la nature et le support et qui incorporeront, se référeront ou simplement résulteront des informations visées au paragraphe (a) et (b) ci-dessus

2 - ENGAGEMENTS

Au vu de ce qui est exposé ci-dessus vous vous engagez, par la signature du présent Accord de Confidentialité, à :

(a) n'utiliser les Informations Confidentielles qu'aux seules fins d'évaluation de La Société dans le cadre de l'Opération ;

(b) ne divulguer, en tout ou partie, aucune des Informations Confidentielles en votre possession, de quelque façon et sous quelque support que ce soit, à aucun tiers autres que les Personnes Autorisées dont la participation à l'analyse et aux négociations liées à l'Opération est strictement nécessaire. Vous vous engagez à cet égard à imposer à ces Personnes Autorisées les mêmes obligations de confidentialité que celles auxquelles vous souscrivez aux termes du présent Accord.

Affaire : LAMBERT & COLSON

3 - DIVERS

3.1 Tout accord conclu par vous, vos affiliés et/ou vos Personnes Autorisées dans le cadre de l'Opération sera soumis aux stipulations du présent Accord de Confidentialité à moins qu'il n'en soit expressément prévu autrement.

3.2 Vous acceptez que La Société et/ou Le Mandataire Judiciaire puisse(nt) mettre fin à votre accès aux Informations Confidentielles à tout moment et que vous ne disposeriez, à cet égard, d'aucun recours à l'égard de La société et/ou de L'Administrateur Judiciaire.

3.3 Vous reconnaissez être responsable de toute violation des stipulations du présent Accord de Confidentialité par vous ou l'une quelconque de vos Personnes Autorisées et vous engagez à indemniser La Société et/ou Le Mandataire Judiciaire et à prendre à votre charge tous dommages ou pertes ainsi que toute actions, poursuites, réclamations, demandes, coûts, frais et dépenses (notamment tout frais et dépenses juridiques) liés aux présentes, dont vous, et/ou l'une de vos Personnes Autorisées, seriez à l'origine, en raison d'une violation du présent Accord de Confidentialité.

3.4 Le présent Accord de Confidentialité deviendra effectif à compter de sa signature par vous et ce (i) jusqu'à la date de réalisation de l'Opération avec votre société ou (ii) dans l'éventualité où vous ne participeriez plus à l'Opération, jusqu'à l'expiration d'une période minimum d'un an à compter de la date des présentes, cette durée pouvant être étendue dans l'hypothèse où certaines Informations Confidentielles devraient rester confidentielles pour une durée supérieure en vertu de toute autre disposition qui leurs serait applicable ou de tout autre engagement spécifique.

3.5 Le présent Accord de Confidentialité est soumis au droit français. Tout différend ou litige s'y rapportant, quel qu'en soit la cause ou le fondement, ainsi que son interprétation, sera de la compétence exclusive de la juridiction ayant en charge la procédure collective dont dépend La Société.

Si les dispositions du présent Accord de Confidentialité vous agréent, vous voudrez bien indiquer votre consentement en nous retournant un double de la présente, paraphé, daté et revêtu de la signature d'un représentant de votre société dûment habilité.

Engagement de confidentialité

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Mandataire Judiciaire